

Social JU : urgences en sursis

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Générations : aînés**

Band (Jahr): **30 (2000)**

Heft 10

PDF erstellt am: **26.04.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Après s'être réorganisés pour répondre aux appels à l'économie, les deux établissements hospitaliers du Jura bernois font face à une menace: le canton envisage de supprimer leurs services des urgences la nuit et le week-end.

Urgences en sursis



Photo N.R.

Les urgences sont nécessaires, y compris la nuit et le week-end

Depuis cette année, les hôpitaux de Moutier et de Saint-Imier, jusqu'alors sous la responsabilité de syndicats de communes, ne forment plus qu'une seule entité. La fusion parachève une restructuration sévère, imposée par les restrictions budgétaires. Entre 1996 et 1999, par exemple, une quarantaine de lits en soins aigus et une trentaine de postes de travail ont disparu à Moutier. Une conséquence aussi de la forte diminution de la durée moyenne des séjours (services de gériatrie exceptés).

Aujourd'hui, l'effort de rationalisation se poursuit, au niveau de l'administration et de l'intendance, notamment. Mais plus que des économies supplémentaires, la région et ses hôpitaux, en présentant une seule direction, confiée à Jean-Claude Chatelain (ancien directeur de l'Hôpital de Moutier), veulent montrer un front uni face à la réorganisation hospitalière prévue par le canton de Berne. Celui-ci a en effet annoncé son intention de fermer à terme cinq établissements de soins généraux. Et s'il décidait qu'un seul hôpital suffirait pour ses districts francophones?

Or, du fait de sa situation périphérique, le Jura bernois, s'il veut une assistance hospitalière rapide, efficace et de proximité, ne peut se passer d'aucun des deux établissements. Qui eux, de plus, peuvent jouer la carte de la complémentarité en rai-

son des 40 kilomètres de petites routes qui les séparent. «Nous avons en quelque sorte redéfini notre mission, explique Jean-Claude Chatelain; en matière de soins aigus, nous voulons garantir les soins de base à égalité dans les deux sites – maternité, urgences, chirurgie générale, médecine interne – mais pour une prise en charge en première ligne seulement, en privilégiant les séjours de courte durée. S'ils ont besoin de soins intensifs, les patients sont pris en charge, selon leurs vœux, par un des hôpitaux avec lesquels nous avons passé une convention.» Soit, entre autres, Bienne, Delémont ou la Chaux-de-Fonds.

La résistance s'organise

Cette réorganisation en matière de soins aigus (66 lits sur chaque site) a permis, d'autre part, d'améliorer l'offre en gériatrie, la demande allant en augmentant. Alors que Moutier dispose de 43 places (auxquelles s'ajoutent 51 lits au home voisin), Saint-Imier ne pouvait accueillir que quelques personnes. Une lacune en passe d'être comblée, puisque sur les 36 lits prévus, une trentaine sont déjà occupés. Par ailleurs, le très apprécié service d'animation socio-culturelle de Moutier s'est étendu sur les deux sites.

Répondant aux nouvelles exigences, l'Hôpital du Jura bernois

pouvait légitimement se sentir à l'abri pour un certain temps, d'autant que les besoins des régions périphériques, y compris le droit d'être soigné dans sa langue, sont reconnus par la constitution bernoise. En mai dernier, pourtant, la nouvelle tombait, sans préavis: le canton refusait de financer, dès cette année, un service ininterrompu des urgences sur les deux sites, renvoyant les patients au Centre hospitalier de Bienne durant les nuits et les week-ends. La réaction a été immédiate: faisant fi de toutes les divergences politiques, la population et ses autorités se sont mobilisées en un jour, mettant les pieds au mur. Devant la pression, le canton a cédé, acceptant de maintenir les urgences dans leur état actuel, jusqu'à la fin de l'année du moins. La suite est à négocier.

Des représentants de l'hôpital, des autorités régionales et de la Direction de la santé publique ont formé un groupe de travail chargé de réexaminer le budget 2001 et de trouver comment compenser les coûts d'un service ininterrompu. «On ne se laissera pas faire, nous devons garder nos urgences», affirme Jean-Claude Chatelain. Entre les deux sites, en effet, les urgences de nuit et de week-end représentent environ 5000 cas par an. Le chiffre démontre que ces deux services sont indispensables.

Nicole Rohrbach